

# Des brebis sous les noyers



L'herbe qui pousse à l'ombre des noyers et a fortiori lorsqu'ils sont irrigués est une ressource alimentaire de bonne qualité pour les brebis. Le pâturage maîtrise l'enherbement et limite le nombre de broyages.



## Un éleveur ovin témoin

Thierry Delpech, éleveur ovins à Proissans (24)

580 brebis



« L'avantage des noyers, surtout quand ils sont irrigués, c'est qu'ils offrent une ressource régulière, abondante, facile à clôturer. C'est un enherbement spontané avec du ray-grass, du trèfle, des pissenlits et toutes sortes d'annuelles. En plus, les noyers sont des abris naturels pour les animaux. Je fais pâturer sous vergers de mars/avril à fin novembre, avec une interruption d'un mois et demi, du 15 septembre au 30 octobre pour la récolte des noix. »



## Un nuciculteur témoin

Jean-Louis Sardan, producteur de noix à Cenac-et-Saint-Julien (24)

38 hectares de noyers



« Il y a 8 ans, j'ai proposé à un éleveur d'entretenir mes noyeraies par le pâturage. Tous les ans, une centaine de brebis pâture 25 hectares, de fin mars à mi-septembre. Il n'y a pas de contrat, juste un accord verbal. Pour moi, les avantages sont nombreux, j'économise en moyenne 7 heures de tonte par ha, pour 25 hectares. Cela représente 175 heures et environ 1000 litres de gasoil, sans compter l'usure du matériel. En plus, je ne mets plus d'engrais en complément du compost. J'ai un camping à la ferme et les clients sont contents de voir les brebis ! »

# Pour l'éleveur ovin, de l'herbe au printemps et en été

## [Une ressource fourragère liée à la frondaison des arbres]

Dans la mesure où elle est courte et feuillue, la valeur alimentaire de l'herbe présente sous les noyers est en règle générale de bonne qualité. Cette ressource convient ainsi à tous les stades physiologiques, y compris les brebis qui allaitent leurs agneaux. Les règles de pâturage sont les mêmes que celles des prairies :

- Un niveau de chargement instantané (densité d'animaux à un moment donné) d'environ 80 brebis par hectare,
- Un temps de séjour par parcelle entre 5 et 8 jours,
- Une hauteur d'herbe au moins de 5 cm.

Le premier critère de variation du rendement en herbe sous les noyers reste la frondaison des arbres (ensemble de leur partie aérienne). Plus elle est abondante, moins la ressource est importante. La présence ou non de l'irrigation reste le second critère qui influe sur la quantité d'herbe disponible pour les brebis.

## [Sanitaire : les précautions à prendre]

Les ovins sont sensibles à l'excès de cuivre. Dans les noyeraies traitées au cuivre, l'herbe peut ne présenter aucun risque sanitaire ou bien concentrer des niveaux nettement supérieurs au seuil de toxicité. Et pourtant, même si la prudence reste de mise, aucun éleveur enquêté n'a relaté de problème sanitaire de ce type sur son troupeau. Il est impératif d'adapter les périodes de pâturage avec celles des traitements des noyers. Le temps d'attente avant l'entrée des brebis sur la parcelle varie de 2 jours à 3 semaines selon le produit utilisé (voir avis du spécialiste). D'autre part, si un semis est programmé dans les inter-rangs, préférez les variétés fourragères à celles typées pour l'engazonnement. Ces dernières sont en effet susceptibles de produire des mycotoxines entraînant des phénomènes de photosensibilisation chez les animaux.

## [Une question d'apprentissage]

Afin de vérifier qu'elles ne mangent pas l'écorce des arbres, il est nécessaire de surveiller les brebis. Un apprentissage à la clôture électrique est également fortement recommandé.

Enfin, même si l'alimentation est gratuite, les temps de visite journaliers et coûts de déplacement imposent que la zone de pâturage ne soit pas trop éloignée du site de l'exploitation de l'éleveur.



## L'avis d'un spécialiste



**Didier Méry**  
Chambre d'agriculture  
de Dordogne

« En matière de toxicité pour les brebis, les connaissances concernant les molécules utilisées en traitement des noyeraies sont inexistantes. Par défaut, un délai de 2 à 3 semaines est recommandé pour la totalité des insecticides utilisés de juin à août pour lutter contre le carpocapse et la mouche du brou de la noix. Par contre, une technique d'hyper localisation du traitement utilisé contre la mouche du brou conduit à une réduction des doses à 5 litres de bouillie par hectare (contre 600 à 800 litres en méthode traditionnelle). La dérive par chute du produit au sol est alors quasiment nulle et les brebis peuvent pâturer 2 à 3 jours après le traitement. »

## Points de vue d'éleveurs

« Je fais des parcs de 1 à 2 ha pour une centaine de brebis avec des clôtures mobiles qui sont déplacées tous les 2 à 3 jours en fonction de la ressource. »

« Cette pratique n'a que des avantages sauf la pose de clôtures mobiles qui peut être chronophage. »

# Pour le nuciculteur, économiser des passages de broyeur

[ 2 ou 3 broyages en moins ]

Afin de limiter la concurrence de l'enherbement pour l'eau et les éléments nutritifs vis-à-vis des arbres, sa maîtrise est nécessaire au printemps et en été. Ces périodes correspondent aux phases successives de grossissement des noix, d'induction florale pour l'année suivante et de remplissage des cerneaux. Lorsque la pluviométrie est régulière et a fortiori si la noyeraie est irriguée, les brebis peuvent pâturer à 4 ou 5 reprises en 5 mois. Au printemps et en été, seulement un ou deux broyages des refus sont alors nécessaires. Cela représente une économie de 80 % du temps de broyage par rapport à une noyeraie non pâturée. Le broyage avant récolte reste toutefois nécessaire. En effet, la récolte mécanique nécessite un enherbement le plus ras possible. Quant à l'apport de fertilisation via les crottes des brebis, il n'a pas été quantifié.

[ Pas de tassement au sol ]

Le passage des brebis sous les noyers n'induit pas de tassement du sol. Au contraire, leur présence offre un couvert plus dense qui protège du tassement via un système racinaire prairial structurant de manière homogène les premiers horizons de sol. Comparativement, les vergers entretenus mécaniquement présentent souvent un fort tassement de sol lié aux passages de roues où s'y développe une flore caractéristique à racines pivotantes. Attention toutefois aux zones de couchage si les brebis y stationnent plusieurs mois : les arbres meurent par excès des déjections.

[ Peu compatible avec certains systèmes d'irrigation ]

Si tous les systèmes d'irrigation en micro aspersion suspendue ne posent pas de problème, le pâturage des brebis n'est pas compatible avec les sprinters. Les brebis s'y frottent et finissent par plier les cannes. Les systèmes de goutte à goutte risquent également d'être endommagés.

[ Protéger les jeunes arbres et la prochaine récolte ]

La protection des arbres doit être maintenue jusqu'à ce qu'ils aient atteint une taille suffisante, c'est-à-dire en général à 8 ou 10 ans. Les arbres recottés (jeunes arbres en remplacement dans un verger) sont impérativement à protéger avant l'entrée des brebis dans la noyeraie (photo ci-dessous). De plus, il est obligatoire de sortir les brebis 3 semaines à un mois avant la récolte pour éviter que les crottes ne salissent les noix. Certains cahiers des charges « acheteurs » peuvent l'exiger.



Protéger les jeunes arbres est une obligation



## Points de vue...

### d'un nuciculteur

« Je fais juste 2 à 3 broyages des refus dans la saison, et c'est beaucoup plus rapide après le pâturage des brebis. »

### d'un trufficulteur

« Sous les truffières, il faut éviter que les brebis stagnent sous les arbres et tassent le sol, ce n'est pas bon pour les truffes ! S'il pleut beaucoup, il faut les enlever de la parcelle. »

## L'avis d'un spécialiste

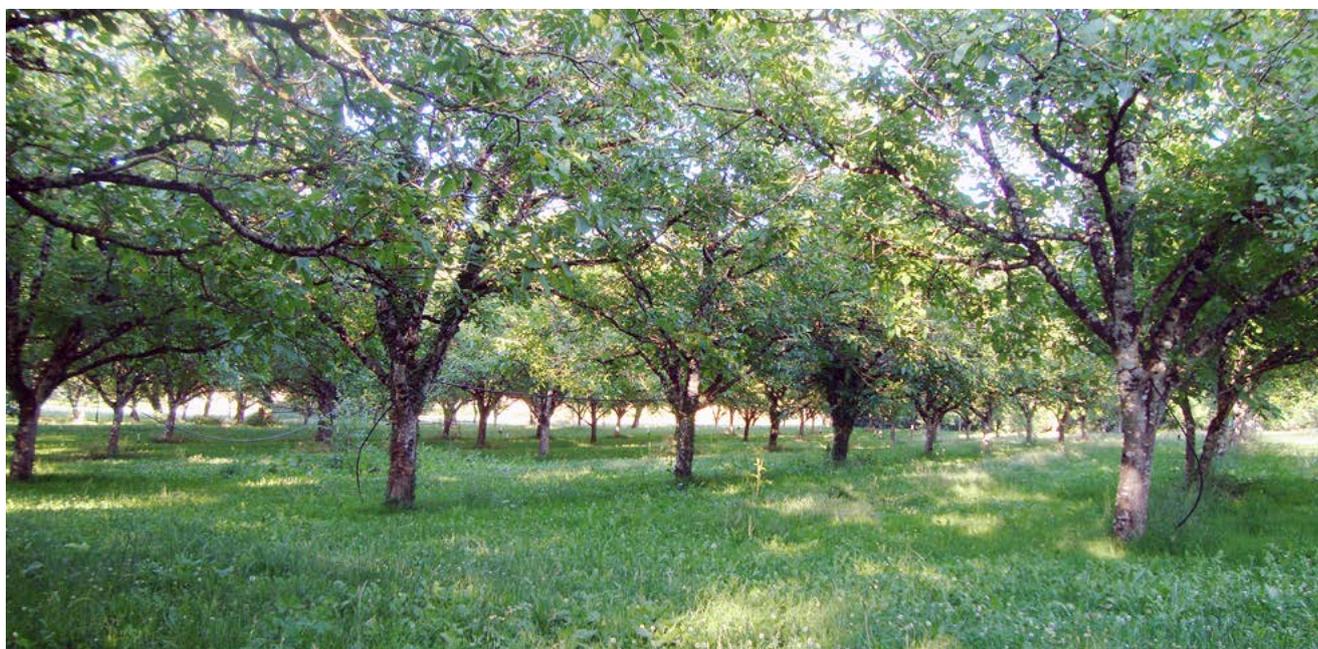


**François Hirissou**  
Chambre d'agriculture  
de Dordogne

« Des profils à la bêche réalisés en juin 2020 sous noyeraies pâturées et non pâturées montrent que même sur les zones de couchage sous les arbres, les brebis ne provoquent pas de tassement. Le sol observé est classé 1 dans le protocole bêche ISARA donc poreux et ouvert. D'autre part, la présence d'ovins sous les noyers améliore la qualité de l'enherbement : le pâturage favorise les graminées et les légumineuses en réduisant la proportion des plantes à rosettes souvent très présentes sous les noyeraies uniquement entretenues mécaniquement. »

# Calendrier de pâturage des noyeraies

MOIS >	JAN.	FEV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
Pâturage des brebis	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓ ✗	✗	✓	✗



En résumé, les **points clés** de la technique :

- Des vergers enherbés de plus de 7-8 ans
- Des périodes de pâturage à adapter en fonction des traitements de la noyeraie
  - Une protection indispensable pour les arbres recottés
- Des brebis enlevées des noyeraies 3 semaines avant la récolte pour éviter les souillures des noix par les crottes



Retrouvez tous les livrables du projet Brebis\_Link sur les sites des différents partenaires.

Fiche réalisée à partir de 5 enquêtes. Avec nos remerciements aux personnes enquêtées.

Rédaction : Laurence Sagot, Institut de l'Élevage/CIIRPO, en collaboration avec Philippe Tyssandier (Chambre d'agriculture du Lot), Camille Ducourtieux, Didier Méry, François Hirissou et Bernadette Boisvert (Chambre d'agriculture de Dordogne)

Mise en page : Maryse Gounaud (Chambre d'agriculture de Dordogne).

Crédits photos : Chambres d'agriculture Dordogne et Haute-Vienne.

Juillet 2020 - N°PUB : 0020301052 - N°ISBN : 978-2-7148-0128-9

Partenaires techniques



Soutiens



Financé par



Avec la contribution financière du Compte d'Affectation Spéciale « Développement Agricole et Rural »